

---

# Bienvenue



Conseil Municipal  
Vendredi 27 septembre

---

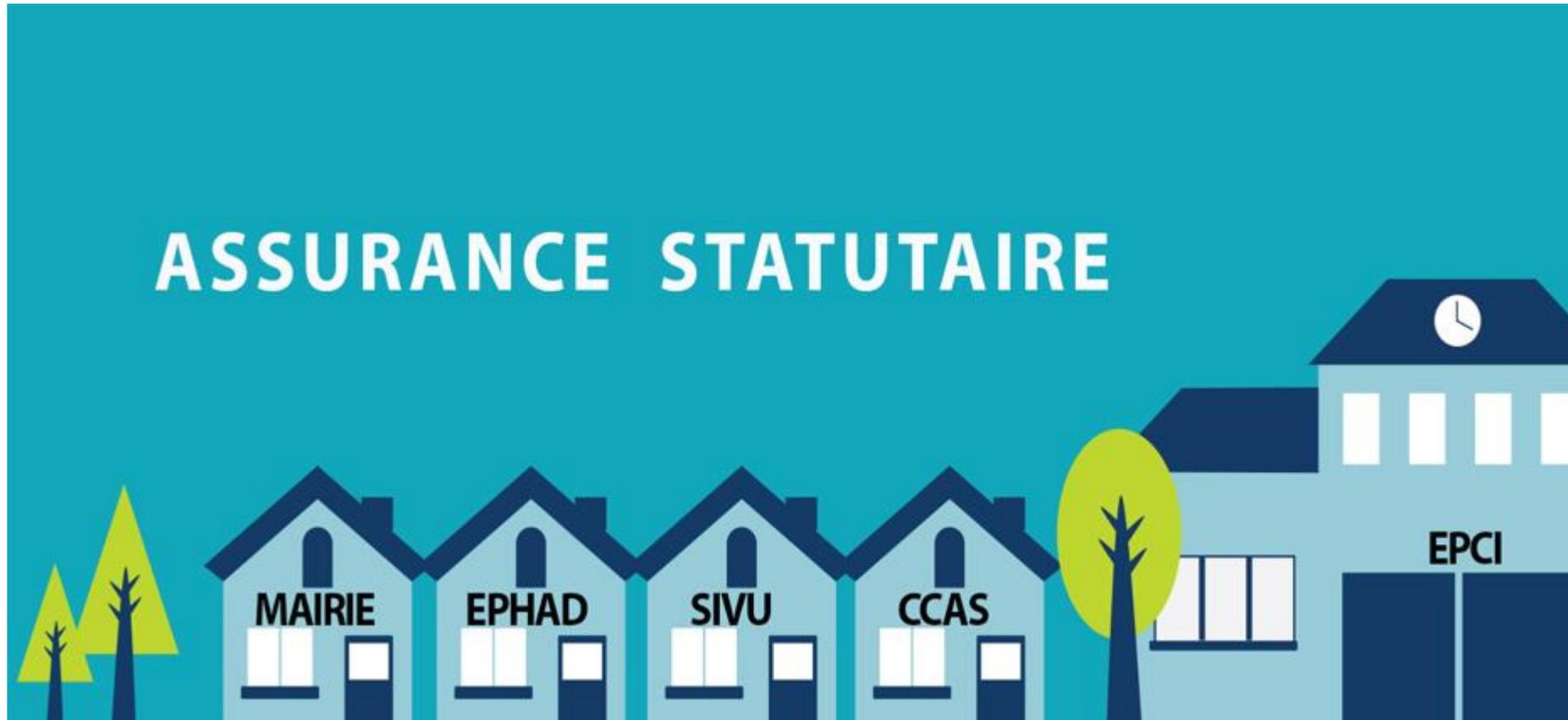
# Ordre du jour (1/1)

- 1 DCM : Adhésion au contrat d'assurance 2025-2028
- 2 DCM : Participation coopératives scolaires 2024-2025
- 3 DCM : Décompte USCNC / Mairie
- 4 DCM : Visite du sénat en février 2025
- 5 DCM : Subvention aux pompiers 2025
- 6 DCM : Démarchage commercial dans la commune
- 7 Info : Aire de jeux, avancement des travaux
- 8 Info : Subvention de la FAFA
- 9 Info : Travaux des bâtiments communaux
- 10 Info : Site internet Nousseviller.fr
- 11 Info : Achat d'une tondeuse autoportée
- 12 Info : Planning de révision du PLU
- 13 Info : Illumination de l'arbre de Noël
- Divers : Repas Conseil Municipal



# 1 – Adhésion au contrat groupé statutaire du Centre de Gestion 2025-2028

Prolongement de l'assurance => remboursement du salaire quand un agent est en arrêt.



# 2 – Participation aux coopératives scolaires 2024 - 2025

10,00 € / enfant



# 3 – Décompte USCNC / Mairie

Facture USCNC vers la mairie : 6 018,00 €

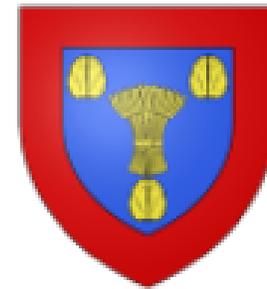
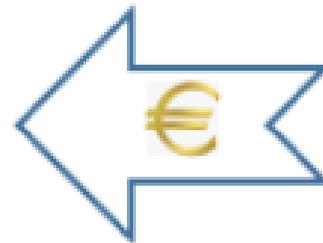
Total : 6 018,00 €

Electricité stade (50%) + location véhicule : 3 800,00 €

Total : 3 800,00 €

À payer à l'USCNC

2 218,00 €



# 4 – Visite du Sénat

Le mercredi 5 février 2025

La commune prend en charge le déplacement et le repas méridien.

63,50 € / personne



# 5 – Subvention aux pompiers 2025

1 300,00 €



## 6 – Démarchage commercial dans la commune

La pratique du démarchage commercial dans la commune est autorisée sous réserve que toute société ou entreprise individuelle, artisanale, association s'annonce à la mairie avant de commencer la prospection.

Elle devra fournir :

- Les cartes professionnelles des agents.
- L'objet, la durée et le lieu de leur démarchage avant toute prospection
- Les secteurs visés et durée d'intervention.



# 7 – Aire de jeux, avancement des travaux

(diffusion des vidéos en fin de conseil)



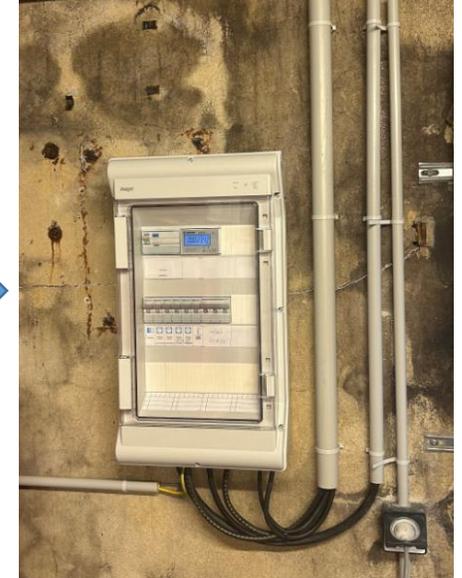
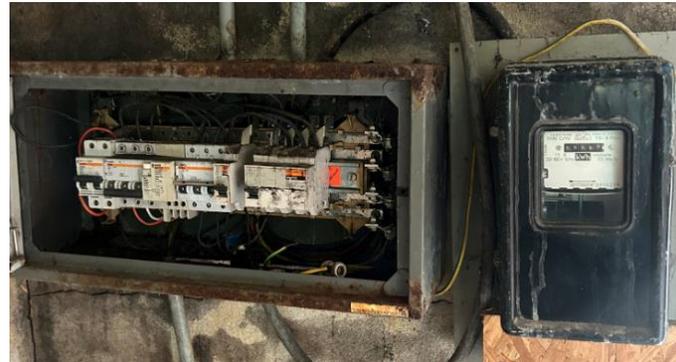
## 8 – Subvention Fonds d'Aide au Football Amateur

Subvention de 10 000,00 € maximum  
(installation d'éclairage aux normes).



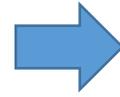
# 9 – Travaux des bâtiments communaux

Mairie	: faux plafond à leds	: 4 500,00 €
Mairie	: portes intérieures	: 7 900,00 € (devis)
Distillerie	: remise aux normes électriques	: 4 500,00 €
Ecole maternelle	: porte d'entrée et fenêtres	: 6 700,00 €



# 10 – Site Internet : changement de prestataire (1/2)

Changement de prestataire :



Graphisto – Ingenitium :

- Peu disponible
- Pas de proposition d'amélioration et d'évolution du site
- Limites techniques évidentes
- Pas de solutions rapides et efficaces à nos demandes
  
- Coût de recréation du site par Kreazone : 1 600,00 €
- Assistance technique et créative : 250,00 € (12 mois)

# 10 – Site Internet : changement de prestataire (2/2)

## NOS RÉFÉRENCES



Plus de 5000 projets à ce jour, près de 2000 clients nous ont déjà fait confiance !

# 11 – Achat d'une tondeuse autoportée

John Deere Z320

6 820,00 €



# 12 – PLU – état d'avancement du planning (1/2)

- 29 janvier 2021 : DCM de prescription 
- 4 mars 2021 : réunion de démarrage 
- 23 mars 2021 : concertation avec les agriculteurs 
- 27 janvier 2022 : validation du Plan d'Aménagement du Développement Durable 
- 20 mars 2023 : 1<sup>ère</sup> réunion publique 
- 17 octobre 2023 : présentation du PLU aux Personnes Publiques Associées 
- 11 décembre 2023 : 2<sup>ème</sup> réunion publique 
- 31 mai 2024 : arrêt du PLU et transmission aux PPA qui ont répondu dans les 3 mois 



# 12 – PLU – état d’avancement du planning (2/2)



- Fin octobre :

Transmission du dossier (avec les avis des services et la réponse à l’autorité environnementale) au Tribunal Administratif qui nommera un commissaire enquêteur. ❌

- Fin novembre :

Enquête publique (durée 1 mois) les dates de l’EP seront à déterminer avec les disponibilités du commissaire enquêteur qui sera nommé. ❌

- Le commissaire enquêteur aura 1 mois pour rendre son rapport. ❌

- Janvier 2025 : approbation du PLU par le Conseil Municipal. ❌

# 13 – Illumination de l'arbre de Noël 2024

Vendredi 29 novembre



Boite2Jazz  
2 000,00 €



Melba et Cie  
2 700,00 €



Les Enjoliveurs  
3 200,00 €

+ repas et hébergement dans les 3 cas

les 3 formations se sont déjà produites à la St Paul et à Forbach

# Divers – repas du Conseil Municipal

Samedi 14 décembre à Forbach



---

# Prochain conseil municipal



Vendredi 25 octobre

---